DEPARTEMENT
OISE

ARRONDISSEMENT
CLERMONT

CANTON
ESTREES ST DENIS

MAIGNELAY-MONTIGNY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 26 mai 2025

NOMBRE

De conseillers en exercice	23
De présents	18
De votants	21

OBJET

Désignation d'un secrétaire de séance

Date de la convocation : 19/05/25

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-six mai à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maignelay-Montigny s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Denis FLOUR, Maire.

Etaient présents :
Mme BROWET Joëlle, M. CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, Mme COURSEAUX Estelle, Mme WALLON Christine, M. PETIT Jean-Luc, Mme MOKRI Djamila, Mme MARCHAND Marie-Jeanne, Mme PRUVOST Gisèle, M. MARCHAND Jean-Pierre, M. RUCHOT Éric, M. FIEVEZ Patrick, M. CARPENTIER Didier, Mme DELPLANQUE Sophie, M. NAVARRO Julien, Mme LOISEL Marie-Christine, M. LEFRANC Dominique, M. DELAME Cédric.

Absents représentés :
M. LEGUEN Gilles qui avait donné pouvoir à M. FLOUR Denis.
Mme POCHOLLE Stéphanie qui avait donné pouvoir à M. NAVARRO Julien
M. VAUCHELLE Patrick qui avait donné pouvoir à M. LEFRANC Dominique.

Absentes excusées : Mme Anik MATS et Mme GRIGNON LECLUZE Amélie

Secrétaire : M. LEFRANC Dominique

VU le C.G.C.T. et notamment son article L 2121-15,

CONSIDERANT l'obligation de désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal,

A L'UNANIMITE ET A MAIN-LEVEE

DECIDE de désigner M. LEFRANC Dominique, secrétaire de séance.

Nombre de votes pour : 21
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

Le Maire

Denis FLOUR

MAIRIE DE MAIGNELAY-MONTIGNY (OISE)

Envoyé en préfecture le 27/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le
ID : 060-216003715-20250526-27MAI25_01-DE

Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Amiens (80) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
Ce recours peut être déposé sur l'application informatique « Télérecours citoyens », accessible par le site : www.telerecours.fr

Signé par : Denis FLOUR
Date : 27/05/2025
Qualité : Maire